

Exigences élevées au début de la formation d'expert-comptable diplômé: Les candidats doivent désormais passer un test d'admission en ligne gratuit

Sur les plus de cent examens professionnels supérieurs existants en Suisse, la formation d'expert-comptable diplômé est l'une des deux seules auxquelles a été attribué le niveau de qualification maximum possible selon le cadre national des certifications pour les diplômés de la formation professionnelle (classe 8 CNC). Ce niveau maximum au moment de l'obtention du diplôme nécessite que la formation professionnelle soit assortie de possibilités précoces de sélection et de feed-back.

C'est pourquoi, dès l'été 2018, les étudiants potentiels devront passer un test d'admission portant sur le module des connaissances préalables. Le test gratuit est obligatoire pour les candidats qui souhaitent s'inscrire à la formation d'expert-comptable diplômé.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Vous trouverez ici de plus amples informations](#)